

Droits de l'homme, la ténacité du député ténacité du député

Après la Commission des Finances, le député Gaëtan Gorce a rejoint voilà un an la commission des Affaires étrangères de l'Assemblée Nationale. Mobilisant sa ténacité sur la question des droits de l'homme. Les gens connaissent, voient le député dans sa circonscription, à l'Assemblée, les mardi et mercredi aux séances de questions. . . Mais ne savent pas forcément qu'il intervient sur des dossiers moins exposés médiatiquement. Depuis un an, à la commission des Affaires étrangères, Gaëtan Gorce se mobilise sur la question des droits de l'homme. Un travail qu'il juge « *passionnant* ». Question : La France semble bien présente sur ce sujet ? Paradoxalement, c'est un sujet sur lequel la France prétend être présente et où elle a parfois quelques absences, comme en Afrique, mais pas seulement. En tout cas, elle ne s'est pas organisée de telle sorte qu'elle puisse, au plan international, au-delà des ses discours, jouer un rôle conforme à sa vocation. Question : Qu'est-ce qui vous a motivé ? Cette question est à la fois traitée partout et nulle part : à la commission des lois, aux affaires étrangères, aux affaires

européennes j'ai demandé et obtenu du groupe d'être désigné, voilà quinze jours, vice-président chargé de la question des Droits de l'Homme, tournée plutôt vers l'international que vers les sujets nationaux. Je l'ai fait, car frappé du peu d'attention qu'y consacre nos institutions, le Parlement en particulier. Question : A l'exemple de quel type de dossier ? Il y en a un notamment, qui m'a décidé à rejoindre la commission des affaires étrangères. Je suis mobilisé pour obtenir toute la vérité sur les conditions de la disparition d'Ibni Oumar Mahamat Saleh, opposant pacifique au président tchadien Idriss Déby. Question : Avec des découvertes ? En fouillant un peu, j'ai découvert qu'Idriss Déby avait à ses côtés en permanence des conseillers militaires français, chargés d'aider l'armée tchadienne à se former, simplement ça. Mais qui en réalité fonctionnent comme de véritables correspondants du gouvernement français avec le pouvoir tchadien, manifestement au courant de tout ce qui se passe. A partir de là, j'ai commencé à poser des questions plus dérangeantes. Que sait le gouvernement français ? Question : Que vous répond-on ? Je dérange fortement, mettant à jour des réalités

qui ne correspondent pas du tout à celle du discours. La France est loin de se comporter comme elle prétendait le faire, en mettant vraiment au clair ses rapports avec ces pays. Elle continue à soutenir dans des conditions obscures des dirigeants souvent corrompus et violents. Qui se comportent, à l'égard de leurs opposants comme de leur population, d'une façon scandaleuse. Question : Qu'avez-vous fait ? En mars j'ai fait voter par l'Assemblée nationale une résolution, à l'unanimité, demandant à ce que l'enquête soit réouverte et que des observateurs étrangers puissent y participer en gage d'impartialité et de sérieux. Le gouvernement tchadien a accepté que les observateurs internationaux participent à l'enquête. Mais nous n'avons toujours pas les conclusions qui devaient nous être remises début juillet. Mais je me bats, avec le sénateur Jean-Pierre Sueur, pour obtenir la vérité de cette affaire. Question : Quelles questions vous posez-vous ? Que font les militaires français là-bas ? Quels intérêts protègent-ils réellement ? Est-ce que ça a des liens avec les négociations pétrolières en cours ? Ou avec de intérêts privés particuliers ? Qu'est-ce